



Les territoires ont la parole !

AUVERGNE-RHÔNES-ALPES

Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2018

1 Participants

La liste des participants est disponible sur le site dastri.fr : Rubrique Les Territoires ont la Parole.

2 Présentation

Dans la continuité de son Tour de France, DASTRI a voulu redonner la parole aux différents territoires. L'éco-organisme a donc réuni, dans les différentes régions de métropoles et départements d'outremer, les parties prenantes pour leur permettre de s'exprimer et d'échanger quant aux résultats 2018 et la mise en œuvre du plan d'action. Ces réunions seront renouvelées chaque année.

2.1 Rappel du fonctionnement de la filière

DASTRI rappelle l'enjeu de la filière en soulignant les risques encourus par les opérateurs de tri exposés aux Accidents d'Exposition au Sang (AES) lorsque les DASRI perforants se retrouvent sur les tapis de tri.

Les objectifs fixés pour ce 2^{ème} agrément sont rappelés, en particulier l'objectif de taux de collecte national de 80% et l'élargissement du périmètre aux utilisateurs d'autotests de diagnostic pour maladies infectieuses transmissibles.

Le fonctionnement du dispositif est détaillé étape par étape. La gratuité de l'ensemble de cette chaîne pour les bénéficiaires est rappelée.

En Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le gisement 2018 est de **87.1 tonnes** (soit 11.2% du gisement national)
- À ce jour, le réseau de collecte est de **2 001 points de collecte** (PDC) qui sont en majorité des pharmacies (1788 pharmacies et 213 autres profils) ; les pharmacies inscrites représentent **70% du réseau officinal**.

Questions / réponses :

M. VIELLY (CRO Pharmaciens) questionne concernant les 30% d'officine ne proposant pas le service de collecte. DASTRI rappelle que la collecte se fait sur la base du volontariat et qu'à ce jour, l'Eco-Organisme n'a refusé aucune candidature. Certaines ne peuvent pas (manque de place) ou ne veulent tout simplement pas.

L'importance du réseau officinal au regard du gisement capté a été demandée lors de la réunion. Les officines, qui représente 89% des points de collecte dans la région, captent 84% du gisement régional (années 2017-2018).

Mme KLES (Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse) demande si ce sont les pharmacies qui supportent le coût du traitement. DASTRI indique que ce sont les adhérents à l'éco-organisme (les fabricants et producteurs des médicaments et dispositifs médicaux concernés par l'auto-traitement) qui finance l'intégralité de la filière à hauteur des quantités qu'ils mettent sur le marché.

2.2 Résultats 2018 (National et focus Auvergne-Rhône-Alpes)

2.2.1 Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte

Les résultats de distribution des boîtes à aiguilles et de collecte sont présentés au niveau national (écart entre régions) et détaillés pour la région.

Distribution des boîtes à aiguilles (BAA) et collecte en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le taux de distribution des boîtes est de **83 %** (82% niveau National) au troisième trimestre 2018. La région présente une progression par rapport au résultat constaté fin 2017 (79%)
- Le taux de collecte est de **75 %** (79% niveau National) au troisième trimestre 2018. Le taux de collecte fin 2017 était légèrement plus élevé (79%). On constate quelques départements avec une diminution notable qu'il conviendra de surveiller : Cantal, Haute-Loire et Rhône plus particulièrement.

Questions / réponses :

Les représentants de pharmaciens interrogent sur les disparités régionales constatées entre les départements pour le taux de distribution et de collecte, soulignant le cas de le Drôme ou les taux sont très élevés. DASTRI rappelle les différentes hypothèses qui peuvent expliquer cela, avec par exemple la mobilité des boîtes à aiguille, réelle mais difficilement quantifiable. Un taux élevé peut également laisser supposer un usage des boîtes par des professionnels de santé, usage non prévu dans le champ de la filière. Enfin DASTRI rappelle que le gisement théorique peut être mal réparti entre les différents territoires. L'Eco-Organisme mène actuellement une étude afin d'affiner la répartition du gisement.

La situation du Cantal est évoquée, on y constate au troisième trimestre le taux de collecte le plus bas de la région (58%). DASTRI indique que les poids collectés ne sont pas une estimation puisque la traçabilité implique une pesée à chaque collecte. Il est nécessaire de surveiller les départements dans cette situation, néanmoins, les résultats étant affichés pour 2018 au troisième trimestre, il conviendra d'apprécier les résultats sur l'année complète.

2.2.2 Actions de communication et d'information

Les actions de communication sont présentées au niveau national et détaillées pour la région.

Actions de communication en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Rappel des consignes de tri via le magazine de la ville de Montluçon
- Interview de Mme BOURET, déléguée générale de l'éco-organisme pour France Bleu Drôme Ardèche
- Exposition Re-cyclable à Lyon : exposition artistique et pédagogique axée développement durable

2.2.3 Activités hors agrément

Par ailleurs, DASTRI intervient également sur des sujets en marge de son agrément. En 2018, l'éco-organisme a été missionné sur les sujets suivants :

- **Mise en place de la filière à Monaco** : à la demande du Gouvernement Princier, la filière a été mise en place à Monaco pour la collecte et le traitement des DASRI perforants des patients en auto-traitement et utilisateurs d'autotest. Elle fonctionnera de manière similaire à la France, avec un traitement en France ; cette mise en place a donc nécessité l'obtention d'une autorisation pour le transfert transfrontalier de ces déchets.
- **Collecte des pompes OMNIPOD®, produits complexes combinant DASRI perforant, carte électronique et piles** : DASTRI rappelle que certains dispositifs médicaux (DM) innovants ne peuvent suivre les filières d'élimination existantes. Ces DM sont dits « complexes » du fait de la présence de piles, d'une carte électronique et d'un DASRI, non aisément séparables. En particulier, les pompes à insuline OMNIPOD® ne peuvent suivre la filière de traitement des DASRI « classiques » ni des DEEE. L'éco-organisme a obtenu une dérogation pour la collecte ces pompes et leur démantèlement sécurisé en Suisse, valable pour la métropole. Les différents composants des pompes sont alors séparés mécaniquement afin qu'ils puissent suivre les filières de traitement qui leur sont propres. DASTRI rappelle que deux campagnes de déstockage ont déjà eu lieu et indique qu'une nouvelle campagne de déstockage est en cours, avec des apports possibles jusqu'au 16 novembre auprès des pharmacies points de collecte. Ces opérations ponctuelles sont mises en place dans l'attente d'une organisation pérenne (et des ajustements réglementaires indispensables à leur prise en charge).

DASTRI complète la thématique hors agrément en évoquant le sujet de la vaccination en pharmacie d'officine. Après une participation à la première expérimentation qui a inclut la région Auvergne-Rhône-Alpes, DASTRI n'a pas pu se positionner pour la seconde année suite au non financement de l'opération. Les adhérents de l'éco-organisme ne souhaitant pas supporter le coût de la récupération de DASRI ne faisant pas partie de la filière. Les pharmacies participantes doivent à ce jour passer une convention spécifique avec un opérateur afin d'assurer la collecte et le traitement de ces DASRI d'origine professionnelle et non d'auto-traitement.

2.3 Plan d'action 2017 – 2018

À la suite des réunions du Tour de France 2017, un certain nombre d'actions avaient été identifiées pour chacun des territoires, en concertation avec les différentes parties prenantes. Ces actions doivent apporter des solutions aux problématiques rencontrées sur les différents territoires (ex. amélioration des résultats de collecte, amélioration du tri par les patients et meilleure sécurité pour les agents de tri, etc.).

Au niveau national, ce sont 200 actions qui ont été identifiées.

En Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 8 actions retenues, 4 ont été réalisées :

- **Mise à disposition des articles types présentant le message de la filière et le fonctionnement du dispositif aux représentants de pharmaciens pour relai de l'information**
- **Mise à disposition de tous les outils de communication via la médiathèque pour :**
 - Professionnels de santé
 - Pharmaciens d'officine

- Collectivités

Le dispositif de communication étant désormais bien en place, DASTRI souhaite enclencher pour 2019 une diffusion renforcée parmi tous les types d'acteurs de la région et invite les participants à évoquer de nouvelles pistes pour les perspectives 2018-2019.

3 Perspectives 2018 - 2019

Les actions retenues à la suite des différents échanges sont présentées à la suite. :

3.1 Actions en cours

Tâches	Échéance	COMMENTAIRE
Profil Ambassadeur : transmettre à DASTRI les profils potentiellement intéressés pour relayer l'information concernant la filière.	2018	Charte ambassadeurs réalisée – recrutement en cours
Mettre à disposition les articles types aux collectivités pour qu'elles relaient l'information sur leurs supports de communication.	2018	Terminé – diffusion à renforcer
Afficher dans les maisons de santé pluridisciplinaire et les cabinets de médecins libéraux des affiches spécifiques DASTRI à destination des patients	2018	À faire
Se rapprocher des associations de patients autres que celles concernant le diabète ; sclérose en plaques, Afin de sensibiliser les patients	2019	Prise de contact initiée au niveau national – contacts locaux?

Les acteurs des collectivités indiquent qu'elles pourront communiquer des listes de contact afin de faciliter la mise de la communication auprès des maisons de santé.

La communication auprès des associations de patients pourra également intégrer des associations telles que le SEGID (département Puy de Dôme) afin de les sensibiliser à la filière patient en auto-traitement.

3.2 Nouvelles actions identifiées lors de la réunion

Les échanges entre l'ensemble des participants et DASTRI ont permis d'identifier 8 actions complémentaires :

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Elargir la campagne de communication sécurité et risque DASRI (communication grand public) à l'ensemble de la Région pour les collectivités volontaires	DASTRI	Collectivités	2019
Etudier la possibilité de dons de supports lors de la délivrance des boîtes	DASTRI		2019
Solliciter DASTRI pour des formations sur mesure selon le corps de métier (infirmiers, pharmaciens...)	Tous		2019
Etudier la possibilité de la mention DASTRI sur les boîtes de médicaments	DASTRI		2019
Mettre à jour et distribuer un nouveau modèle de vitrophanie officine, plus identifiable	DASTRI		2019

Communiquer via le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins	CROP	DASTRI	2019
Communiquer en collaboration avec les laboratoires par l'intermédiaire des articles dédiés à certaines pathologies	Laboratoires	DASTRI	2019
Sensibiliser les officines pour les secteurs où sont encore signalés des contenant non conformes (bouteilles plastiques) en point de collecte	DASTRI		2019

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et proposer de nouvelles actions.

DASTRI vous remercie pour votre engagement au service des patients et pour la sécurité de tous.